



EURL LA CHARRETTE DE SAINT EGREVE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE  
COMMERCE A USAGE DE PRIMEUR ET TRAITEUR.

VENTE DU 06/07/2016

17 rue du Drac 38120 SAINT EGREVE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mercredi 6 Juillet 2016 à 11 heures

17 rue du Drac 38120 SAINT EGREVE

D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE  
PRIMEUR ET TRAITEUR.

Liquidation Judiciaire de L EURL LA CHARRETTE DE SAINT EGREVE. Jugement du Tribunal de Commerce de  
Grenoble, en date du 29 Mars 2016.

MISE A PRIX : 15.000€

S'appliquant :

A) Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage,  
droit au bail) à concurrence de ..... 7.500€

B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation)  
à concurrence de..... 7.500€

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 11 mai 2016. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à  
GRENOBLE (Isère) 9 Bis rue de New YORK , en l'Etude de Me Christophe ROUMEZI, Mandataire-Judiciaire,  
seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a  
été dressé par la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé  
en son Etude, où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SCP Jean-Claude  
ANAF et Associé, Commissaires priseurs judiciaires à Grenoble.

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 10.000 € par chèque certifié à l'ordre de la SCP  
Jean-Claude ANAF et Associé. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé

immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus.  
A défaut d'adjudicataire pour le fonds de commerce, vente détaillée du matériel.